

105v] Mardi 16¹ février 1616

Visite de l'église paroissiale sous le titre de l'Assomption de Notre Dame du lieu de Palasca, dont est titulaire le révérend prêtre Fausto, dont les revenus annuels sont de cent livres et l'état des âmes 380.

En premier lieu, il a visité le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, qui est conservé dans une pyxide d'argent, (avec) son conopée de soie, à l'intérieur duquel il n'y a pas de corporal. Il y a aussi une autre pyxide pour porter le Très Saint Sacrement aux malades.

Le tabernacle est bien décent et doré ; sa clef est dorée avec un cordon sans floc et une bourse de soie qui est conservée suspendue dans un petit coffre en bois derrière le maître-autel.

Il est mandé que le Sacrement soit à l'avenir renouvelé chaque semaine tous les jeudis, ce qui n'était pas l'usage.

À la communion générale au temps de Pâques, qu'il exige les papiers [les billets de confession] des communicants avant de leur administrer le sacrement pour être sûr qu'il a été au précepte de l'Église.

Qu'on se pourvoie d'au moins deux serviettes blanches et propres pour essuyer les lèvres des communicants et qu'ils ne s'essuient pas dans leurs propres mouchoirs comme il était d'usage.

Et à l'avenir que le vase de verre ne serve que pour les communicants.

Le jeudi de la Semaine Sainte, on ne fait pas le reposoir, *sepolcro*, et il mande de le faire à l'avenir et [que le Saint Sacrement] ne soit pas dans l'ostensoir comme il était d'usage mais, suivant les rubriques du missel romain, dans le saint calice.

Lorsque le sacrement est porté aux malades, qu'il soit accompagné d'au moins six luminaires et d'une lanterne et que le baldaquin soit porté dans cette circonstance, ce qui n'était pas l'usage.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre et le pied en pierre et en chaux.

[106r] Il y a un *ciborium* avec un demi conopée indécemment et vétuste. L'eau baptismale est assez claire : qu'elle soit renouvelée le samedi saint seulement, et si la nécessité y contraint, au mois d'octobre.

Il mande de se pourvoir de mouchoirs blancs et propres dont on couvrira les enfants pour le baptême et de ne pas utiliser des bonnets comme il était d'usage.

Les saintes huiles sont conservées dans les fonts baptismaux dans des vases d'étain assez propres.

¹ Correction sur XVII, mais en fait en 1616 le mardi est le 15 février.

Lorsque l'huile sainte est administrée aux malades, que l'étope utilisée pour ce sacrement ne soit plus brûlée dans leur maison comme il était d'usage mais portée à l'église et brûlée dans le sacraire et qu'à l'avenir, on l'annonce d'abord par quelques coups de cloches et qu'on l'accompagne d'une seule lanterne.

Le sacraire est assez indécent, sans couvercle, serrure ni clef.

Le maître autel est à la dimension requise.

La pierre consacrée est à la dimension requise, mais il mande qu'elle soit enfermée dans un cadre en noyer de deux pouces d'épaisseur.

Il y a quatre chandeliers, deux en laiton, deux en fer.

Qu'on se pourvoie d'une toile de couleur verte pour protéger la table de l'autel de la poussière.

Que son marchepied soit augmenté à l'avant de quatre pouces.

Que la fenêtre du côté de l'Épître soit munie d'une vitre ou au moins de toile enduite de cire pour empêcher la pluie et le vent.

Qu'on fasse une niche ornée et polie dans la paroi du côté où est lue l'Épître, qu'elle soit élevée du sol de deux coudes ; que sa largeur soit de seize pouces et sa hauteur de vingt-quatre ; qu'elle soit divisée par une traverse de marbre ou de pierre : que la partie inférieure serve pour projeter l'eau de l'ablution des mains du prêtre qui dit la messe et la partie supérieure servira pour poser le bassin avec les burettes pendant la messe.

Il n'a pas de livres des confirmés ni des défunts.

[106v] Chapelle sous le titre du Saint-Esprit

L'autel est à la dimension requise, assez décent ; la pierre consacrée est à la dimension requise, mais il mande qu'elle soit enfermée dans un cadre de bois. Il n'a pas de revenu.

Son marchepied n'est pas à la dimension requise : qu'il soit augmenté à l'avant de douze pouces et entoure ses côtés sur douze pouces.

Que la niche pour conserver les burettes et la clochette soit adaptée à la norme prescrite.

Que les fenêtres qui sont sur les côtés de l'autel soient munies d'une toile enduite de cire.

Que les figures de laïcs qui sont sur les parois [entourant] l'autel de cette chapelle soient supprimées.

Que le tombeau qui est dans la chapelle soit distant du marchepied de l'autel de deux coudées et qu'il soit muni d'une pierre polie et bien ornée et des deux couvercles².

² Conformément aux instructions de saint Charles Borromée, il faut deux couvercles à un tombeau.

Il faut absolument que le confessionnal soit installé dans l'église, dans un endroit visible et par nous indiqué, et que soient ajoutés la figure du Christ crucifié, les cas réservés à notre très saint seigneur [le pape] et au révérendissime seigneur ordinaire [l'évêque].

Que l'amict, les corporaux et les purificateurs soient munis du signe de croix.

Les bénitiers sont extrêmement indécents.

Qu'on se pourvoie au moins d'une chasuble, d'un parement d'autel et d'un voile de couleur verte pour le saint calice.

L'aspersion d'eau bénite se fait seulement le premier dimanche de chaque mois : à l'avenir qu'elle se fasse tous les dimanches, suivant les rubriques du missel romain. Avant l'Ascension du Seigneur, on ne fait pas les Rogations, ni à la Saint-Marc les grandes Rogations.

La doctrine chrétienne n'est pas enseignée.

Oratoire de la confrérie du dit lieu sous le titre de l'Annonciation de Notre Dame.

L'autel est à la dimension requise.

La pierre consacrée n'est pas à la dimension requise et n'est pas placée dans un cadre de bois.

[107r] Le jeudi de la Cène du Seigneur, les pieds des confrères ne sont pas lavés : à l'avenir, qu'ils les lavent.

Que les statuts de cette confrérie soient rénovés et confirmés par le révérendissime ordinaire [l'évêque] sous quatre mois, sans quoi à l'issue desdits mois, il les déclare invalides et à l'avenir, qu'ils militent sous les constitutions instituées par saint Charles Borromée et les observent.

Oratoire champêtre sous le titre de San Martino, où il y a un cimetière, est en ruine.

Le cimetière est sans porte, ouvert aux hommes et aux bêtes : il faut absolument y couper et arracher les oliviers.

Dans la paroisse susdite, il y a une église ruinée, annexe, à ce qu'on dit, du séminaire de Mariana.